

Termes de référence pour une étude opérationnelle

« Rénovation du patrimoine pour une ville plus résiliente à Jérémie (Haïti) – Aide à la prise de décision dans le cadre du projet *Vil Nou Pi Bèl* (VNPB) »

Décembre 2019

# Contexte et justification

Dans le cadre du programme « Urbayiti : résilience des populations urbaines de Jérémie et Les Cayes » financé par l’Union Européenne (UE), CARE met en œuvre le projet Vil Nou Pi Bèl (VNPB, cofinancé par l’UE et l’AFD[[1]](#footnote-1)), qui vise à augmenter la résilience de la ville de Jérémie face aux catastrophes naturelles et renforcer le tissu socio-économique grâce à une prise de conscience des risques, une réhabilitation durable de l’habitat et un accès généralisé aux services de base. Ce projet contribue à améliorer la cohésion sociale de la population de Jérémie grâce à une dynamique participative renforçant le dialogue entre les acteurs publics et les citoyens. Diverses interventions durables sur la structure urbaine entendent améliorer l’accessibilité et la sécurité des espaces publics et valoriser le littoral et le patrimoine historique. Des formations, chantiers-écoles, la mise en place d’Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit (AVEC) et un accompagnement à la relance d’activités génératrices de revenus complètent le dispositif sur le plan économique, pour une résilience accrue des habitants.

Le Groupe URD, en charge du volet apprentissage et capitalisation du projet VNPB, réalisera deux études opérationnelles visant à appuyer la bonne mise en œuvre du projet. Suite à une mission de démarrage (fin juillet 2019), l’équipe opérationnelle de CARE Haïti s’est accordée avec le Groupe URD et CARE France pour lancer une étude au début de l’année 2020 sur le thème de la rénovation du patrimoine pour une ville plus résiliente.

Dans le cadre de cette étude, il s’agira d’identifier des pistes opérationnelles pour la rénovation d’un bâtiment du patrimoine tel que prévu dans le cadre du projet VNPB. Cette étude doit être appréhendée comme un appui à la décision et à la mise en œuvre opérationnelle.

Compte tenu de la situation actuelle en Haïti, où s’aggrave une crise à multiples facettes[[2]](#footnote-2) (constitutionnelle, politique, socio-économique, sécuritaire, voire humanitaire), le lancement de la présente étude a été repoussé depuis octobre 2019 jusqu’à maintenant. Aujourd’hui, le présent appel vise à identifier une équipe d’experts qui pourra se déployer dans la zone de Jérémie, dès que la situation sécuritaire sera jugée suffisamment bonne pour réaliser une telle étude.

**Description de l’action patrimoniale, dans le projet Vil Nou Pi Bel (VNPB) présenté à l’AFD[[3]](#footnote-3)**

Ce projet vise à améliorer la cohésion sociale de la population de Jérémie et sa capacité à faire face aux catastrophes naturelles. La dynamique participative contribue au renforcement du dialogue entre les acteurs publics et les citoyens. Diverses interventions durables sur la structure urbaine améliorent l’accessibilité et la sécurité des espaces publics, l’existence de services de base accessibles à tous et toutes ainsi que la valorisation du littoral et du patrimoine historique. Un accompagnement à la relance d’activités génératrices de revenus pour les plus vulnérables est mis en place.

Objectif global :Contribuer à augmenter la résilience de la ville de Jérémie et de ses habitants

Objectif spécifique : La capacité de la ville de Jérémie à résister, s’adapter et se remettre des chocs et catastrophes futurs est renforcée à travers une série d’interventions disséminées sur le territoire visant la mise en place d’une approche inclusive et participative de la GRD et de l’évaluation et la mitigation des risques, la re-modélisation et la réhabilitation participative, inclusive et durable de l’habitat, une dotation des services de base afin de les rendre fonctionnels, accessible à tous, sûrs et agréables et la valorisation du patrimoine physique et du littoral.

Résultat 2 : Une amélioration de l’habitat de la ville de Jérémie en alignement avec les priorités des autorités locales et de la communauté reflétées dans le plan d’aménagement est atteinte à travers la mise en œuvre d’une série de petits projets d’aménagement, l’amélioration de la capacité de gestion durable des valeurs patrimoniales et naturelles de la ville et la dotation en services et équipements de base.

A 2.2.1 Réhabilitation de ressources patrimoniales

Au moins une intervention de réhabilitation, suivant des règles basiques pour garantir une récupération d’un bâtiment (les plus historiques et traditionnels de la ville ayant une structure en bois (communément appelée « ginger-bread »), briques, pierre, fonte et mixte) sans la dénaturation de sa structure, sera mise en œuvre par le projet. Les travaux auront une vocation didactique, en créant un catalogue de techniques acceptables pour la récupération du patrimoine et des techniciens capables de les maitriser. Un spécialiste de la restauration guidera le chantier école qui verra la participation de 60 ouvriers. L’édifice sera ensuite mis à disposition de la communauté pour une utilisation publique. La réhabilitation essayera d’intégrer les principes de l’accessibilité universelle : si la totalité des normes ne pouvait pas être prise en compte, l’équipe s’efforcera d’appliquer toutes les mesures pour limiter les barrières. Les écoles, ainsi que les représentants des autorités locales et les membres de la communauté, seront invités à visiter le chantier à travers des visites guidées, dans l’objectif de divulguer les principes de base de la restauration et d’éveiller les consciences sur l’importance du patrimoine et de sa conservation.

**8.1. Impacts économiques et sociaux sur les bénéficiaires**

L’économie de la ville sera redynamisée à travers l’injection de fonds liée aux travaux et la création d’une attractivité touristique grâce aux nouveaux aménagements et embellissements ; 210 entrepreneurs (dont les 60 ayant suivi la formation en réhabilitation du patrimoine et décoration urbaine) auront leurs capacités techniques et financières augmentées et une résilience économique accrue.

**8.3. Impacts sur la thématique ciblée par le projet**

Après la fin du projet, en collaboration avec les autres entités œuvrant dans le cadre du programme URBAYITI, l’habitat de la ville de Jérémie aura subi des modifications structurelles visant une réduction importante des risques et une conséquente amélioration de la résilience des espaces traités, une amélioration de la fonctionnalité y compris à travers la rationalisation des espaces et des parcours, l’accès aux services de base et aux espaces publics, sportifs et récréatifs, et un embellissement général de la ville avec un impact psychologique important sur les habitants et une création d’offre touristique. Les techniques de base et les ressources pour une conservation réaliste des bâtiments historiques seront disponibles et permettront la continuation du travail de sauvegarde du patrimoine existant. Un ou plusieurs tronçons du littoral seront réhabilités en profitant aux habitants de la ville et aux visiteurs, avec une possibilité inédite de relation plus saine et satisfaisante avec les ressources naturelles entourant la ville.

**8.4. Impacts sur les questions liées au genre, à l’environnement/climat, à la jeunesse et aux autres approches transversales**

La population de la ville, et plus particulièrement celle des zones d’intervention, sera conscientisée sur les thèmes liés à l’inclusion et en particulier sur les besoins et droits des groupes les plus vulnérables, sur l’importance et l’intérêt pour une bonne gestion environnementale y compris une compréhension des risques et stratégies pour y faire face, sur l’importance et l’intérêt pour une bonne gestion du patrimoine historique, sur le civisme et la citoyenneté, et le savoir vivre ensemble.

**Description de l’action patrimoniale, dans le projet VNPB présenté à l’UE[[4]](#footnote-4)**

« Toutes les interventions s’inscriront dans le cadre du plan d’aménagement développé par ONU Habitat en étroite collaboration avec la Mairie, en s’efforçant de refléter les priorités identifiées à l’échelle urbaine dans une série d’interventions d’amélioration de l’habitat disséminées sur le territoire de la ville. Ces projets viseront la rationalisation du tissu urbain, le renforcement de la connectivité, la mitigation et une meilleure capacité de gestion des risques et l’amélioration de l’accessibilité, la création et l’amélioration d’espaces publics, récréatifs et sportifs et l’accès aux services de base. Des actions visant la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et naturel (surtout au niveau du littoral) seront accompagnées par des actions de conscientisation sur l’importance de la préservation de ce capital, qui mis à part sa valeur intrinsèque, pourrait représenter une source importante de richesse à travers le tourisme local et externe. Cela pourrait permettre de combler en partie le manque de résilience économique lié à la pauvreté chronique, l’isolement et le manque de diversification.

D’autres opportunités de redynamisation de l’économie seront représentées par l’injection de fonds à travers les travaux, les accompagnements à la création de nouveaux métiers assurant la prise en charge du patrimoine et l’embellissement urbain ( par exemple réhabilitation du patrimoine, mosaïque, gestion des déchets, artisanat et tourisme), la relance et la création de nouvelles activités génératrices de revenus (AGR) et pour finir la création et le renforcement des Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit (AVEC).

« Des actions visant la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et naturel (surtout au niveau du littoral) seront accompagnées par des actions de conscientisation sur l’importance de la préservation de ce capital, qui mis à part sa valeur intrinsèque, pourrait représenter une source importante de richesse à travers le tourisme local et externe. »

(...)

« Afin de contribuer à la dynamisation de l’économie, les travaux seront réalisés avec des techniques facilement appropriables par les communautés bénéficiaires et à haute intensité de main d’œuvre, afin de permettre l’injection de fonds dans les couches les plus vulnérables de la population. Pour les travaux et activités requérant une technicité accrue, des formations-action accompagnées par une dotation en équipements de base et un suivi post-formation seront organisées afin de garantir le développement des nouvelles compétences (et par la même occasion, la création de nouvelles activités génératrices de revenus). Ceci sera le cas pour les chantiers de réhabilitation du patrimoine historique et métiers de la décoration pour lesquels les bénéficiaires sont estimées à 60. Pour les travaux et activités requérant une technicité accrue, des formations-action accompagnées par une dotation en équipements de base et un suivi post-formation seront organisées afin de garantir le développement des nouvelles compétences (et par la même occasion, la création de nouvelles activités génératrices de revenus). Ceci sera le cas pour les chantiers de réhabilitation du patrimoine historique et métiers de la décoration pour lesquels les bénéficiaires sont estimées à 60. »

« A 2.2.1 Réhabilitation de ressources patrimoniales

L’origine coloniale de la ville de Jérémie est témoignée par la structure urbaine en échiquier du centre-ville et la présence d’un petit nombre de bâtiments historiques avec une structure en bois (technique communément appelée « ginger-bread »), briques, pierre, fonte et mixte. Bon nombre de ces bâtiments, surtout les ginger-bread, ont été fortement endommagés par le temps et l’ouragan Matthew, et leur survie est sérieusement compromise si une intervention très rapide n’est pas assurée, du fait de la perte d’étanchéité des toits et des parois externes, qui ont souvent été remplacées par des matériaux de récupération cloués sur les façades.

Les approches diverses dans la conservation du patrimoine font l’objet de débats philosophiques depuis le Moyen-Age, et le projet ne se propose pas d’en résoudre les questionnements. Cependant, au moins une intervention de réhabilitation, suivant des règles basiques pour garantir une récupération d’un bâtiment sans la dénaturation de sa structure, sera mise en œuvre par le projet avec une approche pragmatique mais sensible. Ceci permettra de suggérer des options réalistes pour la conservation des bâtiments restants et d’en éviter la disparition à cause du manque de savoir-faire et de ressources matérielles.

Les travaux auront donc essentiellement une vocation didactique, en créant un catalogue de techniques acceptables pour la récupération du patrimoine et des techniciens capables de les maitriser. Pour cette raison, dans la limite du possible, le choix du bâtiment sera porté parmi les édifices qui présentent une technique mixte ; le cas échéant, le projet essayera de réhabiliter plus d’un bâtiment pour couvrir au minimum les techniques liées au bois et à la maçonnerie en brique/pierre.

Un spécialiste de la restauration guidera le chantier école qui verra la participation de 60 ouvriers (spécialisés et manœuvres). L’édifice sera ensuite mis à disposition de la communauté pour une utilisation publique. La réhabilitation essayera, dans la limite du possible, d’intégrer les principes de l’accessibilité universelle : si la totalité des normes ne pouvait pas être prise en compte (de par la conformation du bâtiment), l’équipe s’efforcera d’appliquer toutes les mesures pour limiter les barrières.

Les écoles, ainsi que les représentants des autorités locales et les membres de la communauté, seront régulièrement invités à visiter le chantier à travers des visites guidées, dans l’objectif non seulement de divulguer les principes de base de la restauration mais surtout d’éveiller les consciences sur l’importance du patrimoine et de sa conservation. »

# Objectifs

## Objectif global

L’objectif de cette étude est de fournir des pistes décisionnelles et opérationnelles pour la mise en œuvre d’une activité du projet sur les ressources patrimoniales de la ville de Jérémie (voir encadrés ci-dessus).

Mis à part la rénovation patrimoniale, cette activité s’insère dans un objectif de ville plus résiliente, au regard de l’inclusion sociale, du développement économique et touristique, et de la gestion des risques de désastres.

## Objectifs spécifiques

1. Faire un état des lieux comparatif des bâtiments patrimoine qui pourraient faire l’objet de l’activité du projet VNPB, notamment sur la base des listes fournies par différentes autorités (mairie de Jérémie, ISPAN, etc.).
2. Expliciter les avantages et inconvénients des choix proposés au regard des visées du programme (patrimoine historique, inclusion sociale et approche genre, adaptation aux changements climatiques, en particulier).
3. Fournir des pistes d’action concrètes pour le lancement des opérations de rénovation (projetées durant le second semestre 2020), ainsi que la gestion et la pérennité de l’usage des bâtiments rénovés.

Dans l’état des lieux comparatif et les pistes d’action concrètes, sont attendus des éléments d’informations qui serviront à la prise de décision, tels que : temps et coût de la rénovation de chaque bâtiment, type de matériaux nécessaires, firmes susceptibles d’être contractualisée, etc.

# Résultats attendus

Pour cette étude, les résultats attendus sont :

1. **Un** **état des lieux** comparatif de plusieurs options patrimoniales
2. **Une aide à la prise de décision**, exposant des justifications circonstanciées au sujet du choix de(s) bâtiment(s) patrimoine proposés et idéalement priorisés.
3. Une liste de **pistes d’action et de recommandations concrètes**, ceci afin de lancer (second semestre 2020) et de pérenniser l’activité de rénovation dans le cadre du projet VNPB.

# Livrables

1. Un rapport de démarrage, précisant la méthodologie employée pour conduire l’étude.
2. La présentation de la restitution préliminaire (par exemple sous forme d’un Power Point).
3. Une version préliminaire du rapport
4. Un rapport final d’environ 25-30 pages, sans les annexes (questionnaires, bibliographie, cartes, statistiques, etc.).
5. Un livrable synthétisant les enseignements majeurs de l’étude, pour dissémination tout au long et après le projet (de préférence 2 versions, l’une en français et l’autre en créole).

# Calendrier et plan de travail

Le plan de travail est seulement indicatif. Il sera sujet à modifications selon l'évolution de la situation sécuritaire en Haïti. Pour cela, l’équipe de consultant(e)s pourra s’appuyer sur une veille et analyse sécuritaires que le Groupe URD et CARE réalisent en continu.

|  |
| --- |
| **Calendrier indicatif de la mission d’étude\*** |
| Sélection de la proposition technique | Fin janvier 2020 |
| Phase de démarrage | De février à mi-mars |
| Phase de diagnostic / collecte de données | De mi-mars à début mai  |
| Phase d’analyse et de rédaction | De mai à mi-juin  |
| Phase de finalisation | Mi-juillet 2020 |

# \*Ce calendrier pourra évoluer en fonction de l’évolution de la situation socio-politique et sécuritaire en Haïti.

# Profil de l’équipe

Cette étude devra être conduite par un binôme d’experts expérimentés (haïtien et/ou international), connaissant parfaitement le contexte haïtien et les problématiques d’aménagement urbain et d’adaptation aux changements climatiques.

Le Groupe URD priorisera une équipe mixte possédant les compétences et expériences suivantes :

* Qualifications universitaires dans le secteur de l’architecture, de l’urbanisme, de l’aménagement urbain ou du développement local.
* Expériences avérées dans l’aménagement urbain, l’adaptation aux changements climatiques et/ou la résilience socio-économique.
* Expériences démontrées en matière de recherche opérationnelle. De préférence dans la zone d’étude.
* Excellentes capacités rédactionnelles.
* Excellentes capacités en présentation (visualisation) des données et communication orale (en français et en créole).
* Capacité à travail dans des environnements de sécurité volatile et à se déplacer sur zone de manière autonome, si besoin.

# Modalités de soumission et de paiement

Le dossier de manifestation à intérêt doit comporter les éléments suivants :

1. Proposition technique et financière
* Proposition technique précisant les grandes lignes de leur approche et de leur méthodologie, incluant les curriculum vitae des membres de l’équipe
* Un ou deux exemplaires de travaux similaires
* Un chronogramme prévisionnel
* Une offre financière comportant le budget global et les coûts détaillés (honoraires, indemnités, per diem, transports, etc.), datée et signée.
1. Documents administratifs
* Les renseignements concernant la situation juridique de l’entreprise/consultant, et notamment une déclaration sur l’honneur pour justifier que le(s) candidat(s) n’entre(nt) dans aucun des cas des interdictions de soumissionner ;
* Le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l’entreprise (attestation de déclaration fiscale selon la législation du pays du consultant, délégation de pouvoir, statuts…) ou le groupement.
* La déclaration d'Intégrité signée pour tous les candidats. Cf. Annexe 6 ci jointe.

Les propositions techniques et financières doivent être soumises par mail à vleon@urd.org comme destinataire principal et en copie à Francoeur.Joseph@care.org, avant le **17 janvier 2020, minuit**.

# Modalités de soumission et de paiement

Le paiement se réalisera en plusieurs tranches suite à la validation des livrables correspondants par le Groupe URD, comme suit :

* 1ère tranche à hauteur de 30% au moment de la contractualisation
* 2ème tranche à hauteur de 20% au rapport de démarrage
* Dernière tranche à hauteur de 50% restant au rapport final d’étude et autres livrables éventuels de dissémination.

# Moyens

* Déplacement :
	+ Déplacements international et locaux à prévoir, jusqu’à la ville de Jérémie ;
	+ Selon la disponibilité de l’équipe opérationnelle de CARE Haïti basée à Jérémie, celle-ci pourra appuyer la logistique et l’organisation de la mission terrain.
* Séjour :
	+ Collecte de données d’au moins 10-12 jours en Haïti.
	+ L’équipe de consultant(e)s pourra être hébergée dans les locaux de CARE Haïti.
* Budget :

Le budget disponible pour cette consultance se situe aux alentours de 17 000 €.

1. AFD : Agence Française de Développement. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. Rapport de la Mission des Nations Unies pour l’appui à la justice en Haïti, [Rapport du Secrétaire général (S/2019/805)](https://reliefweb.int/report/haiti/mission-des-nations-unies-pour-l-appui-la-justice-en-ha-ti-rapport-du-secr-taire-g-n-4), 9 octobre 2019. [↑](#footnote-ref-2)
3. CARE France (2018), Note d’initiative ONG NIONG, Vil Nou Pi Bèl (VNPB). Décembre 2018. [↑](#footnote-ref-3)
4. Commission européenne (2016), « Urbayiti: résilience des populations urbaines de Jérémie et Les Cayes », ANNEXE A.2, 11eme Fonds européen de développement. Référence: Europe Aid/156660/DD/ACT/HT. 15 Janvier 2016. [↑](#footnote-ref-4)